

Questions orales

LES MESURES ENVISAGÉES POUR L'AMÉLIORATION DU SERVICE ET L'ÉLIMINATION DES DÉFICITS

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Postes. Comme on prétend qu'un nombre croissant d'entreprises, y compris les plus grandes compagnies canadiennes, ont recouru à un service postal privé, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement prend pour maintenir le volume du courrier et éviter ainsi les déficits croissants du budget postal?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable représentant de sa question. Le ministère des Postes tente de rétablir la paix dans son personnel, condition nécessaire à la reprise des affaires dans nos services. Nous effectuons les études nécessaires pour déterminer comment nous pourrions fournir un service de ce genre et justifier le fait que la loi accorde au ministère des Postes le monopole de la livraison du courrier de première classe.

* * *

LES AÉROPORTS

VICTORIA (C.-B.)—LES MOTIFS DE L'OPPOSITION À L'INSTALLATION D'UN RADAR

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports qui a vanté les avantages des aéroports internationaux au Canada. Le ministre sait-il qu'à deux reprises au moins, des représentants de son ministère ont recommandé que l'on installe un radar à l'aéroport international de Victoria? Le cas échéant, peut-il expliquer pourquoi il n'a pas approuvé cette recommandation et s'il n'était pas au courant, pourrait-il vérifier ces faits auprès de son ministère parce que je suis sûr de ce que j'avance?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur les représentants, tant au ministère que dans les diverses régions, font fréquemment des recommandations au sujet des mesures à prendre dans ces régions. Il fallait examiner sérieusement les recommandations en question sur le plan financier et il est impossible de les appliquer toutes pour des raisons fiscales. En outre, je répète au député que nous appliquons au Canada des normes de sécurité extrêmement sévères.

* * *

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

L'EXPLICATION DE LA DÉCLARATION DU MINISTRE DU TRAVAIL QUANT À LA POSSIBILITÉ D'ACCORD ENTRE LE SALARIAT ET LE PATRONAT RELATIVEMENT À L'ABOLITION DES CONTRÔLES

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Vu le courage dont le député de Vancouver-Sud a fait preuve lors de la réunion de ce matin du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration en admettant candidement que la question qu'il avait posée la veille à la Chambre était fondée sur un renseignement erroné en provenance des médias, le ministre pourrait-il faire le point et dire exactement où en est la question d'un accord entre le salariat et le patronat relativement à l'abolition des contrôles?

[M. l'Orateur.]

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je dois reconnaître que j'admire le geste du député de Vancouver-Sud qui, après avoir vérifié ses sources, a reconnu, dans la plus pure tradition parlementaire, qu'il ne m'avait pas cité textuellement la veille. Il nous a rendu ainsi un fier service, car je n'aurais pas voulu que les parties qui se sont rencontrées au bureau du premier ministre s'imaginent que ce qui s'y était passé ne s'y était pas vraiment passé et que c'était moi qui étais à l'origine de cette information erronée.

* * *

L'ÉNERGIE

LA POSSIBILITÉ D'APPUI FINANCIER AU PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LOWER GULL ISLAND—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et fait suite à celles que lui ont posées mes collègues. D'après les réponses qu'il leur a données, il est bien évident que la prospection pétrolière accuse des retards. J'aimerais savoir si le ministre est prêt à accroître l'aide financière pour mettre en valeur les ressources de Lower Gull Island, afin de tirer profit de ces ressources hydrauliques potentielles, dans l'intérêt de Terre-Neuve et du Canada.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je pense avoir souvent dit à la Chambre que nous sommes très impatients d'engager des pourparlers avec la province de Terre-Neuve au sujet de la mise en valeur des ressources du Gull Island. C'est au premier ministre de Terre-Neuve de jouer.

LES CONDITIONS RELATIVES À L'OCTROI AU GROUPE EASTCAN D'UN PERMIS D'EXPLORATION DANS LE PLATEAU DU LABRADOR

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Il s'agit des activités de l'entreprise EastCan, qui a obtenu du gouvernement canadien un permis d'exploitation couvrant à peu près 28 millions d'acres au large de la plate-forme continentale du Labrador. Le ministre pourrait-il nous résumer rapidement les conditions qui ont été mises à l'octroi de ce permis et la société EastCan a-t-elle bénéficié de conditions différentes de celles exigées des autres sociétés de prospection pétrolière en activité sur la plate-forme du Labrador ou dans les régions éloignées en général et, si c'est le cas, quelles différences y a-t-il entre les garanties offertes ou entre les conditions imposées?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, à mon avis, une telle question devrait être inscrite au *Feuilleton*. Je répondrais volontiers par écrit au député, sur les différents points qu'il a soulevés dans sa question. Cependant, autant que je sache, aucune garantie particulière n'a été offerte à EastCan. Autrement dit, nous n'avons accordé aucun privilège spécial à cette société, ni dit que nous allions exiger d'elle des conditions plus avantageuses que dans le cas des autres sociétés. Nous avons dit à EastCan que ses droits d'exploitation lui étaient accordés aux termes de son permis fédéral. Nous avons dit exactement la même chose aux autres sociétés, ce qui montre bien que nous avons traité tout le monde de la même manière.